

Analyse de la stratégie nationale de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Burkina Faso.

Dr Jacob Y. Yarabatioula
Sociologue-Consultant indépendant
Ouagadougou, Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)
N° IFU : 00067426M

15 BP 214 Ouagadougou 15
Tél : +226 70 32 11 50
Site Web : www.yarabatioula.net
E-mail : jacob@yarabatioula.net / jacobyara@gmail.com

Mai 2023

Introduction générale	3
Méthodologie et les limites de l'étude	4
I. Présentation de la stratégie nationale de prévention de radicalisation et de l'extrémisme violent au Burkina Faso	5
1. Contexte général	5
2. La vision et les objectifs de la stratégie nationale	5
3. Eléments de la stratégie	6
II. Diagnostic de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	7
1. Forces et faiblesses de la stratégie	7
2. Analyser le niveau d'implication des femmes des jeunes et des PDI et les personnes vivant avec un handicap dans la stratégie nationale	8
3. Analyse faite sur l'importance de l'implication et la prise en compte des groupes vulnérables dans la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	8
III. Recommandation	10
1. Recommandations portant sur l'inclusion des femmes des jeunes des PDI, et les personnes vivant avec un handicap dans la stratégie nationale	10
2. Autres recommandations	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion générale	12
Bibliographie	13

Introduction générale

L'insécurité liée au terrorisme qui frappe le Burkina Faso depuis 2015, a atteint une gravité extrême occasionnant deux millions de PDI en majorité des femmes et des enfants.

Face à cette catastrophe sans précédent le Burkina a organisé la riposte depuis 2016 avec plusieurs insuffisances. C'est ainsi que dans le but de prévenir la radicalisation et de contenir les actes terroristes, l'Etat burkinabè, a entrepris l'élaboration d'une stratégie nationale de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Burkina Faso. Cette stratégie nationale confirme la gravité du contexte sécuritaire et humanitaire d'une part et d'autre part elle évoque la volonté de comprendre et traiter à la racine les l'hydre terroriste alimenté à souhait par des facteurs incitatifs et attractifs.

Les conséquences de la détérioration de la situation sécuritaire impactent tous les secteurs socioéconomiques et rendent les groupes, notamment les femmes et les jeunes, les Personnes déplacées internes (PDI) et les personnes vivant avec un handicap, plus vulnérables.

Il est connu que dans le cadre de l'implémentation des politiques, en vue d'atténuer les conséquences liées à la situation sécuritaire, le principe de l'inclusion contribue à l'atteinte des objectifs. Mais on le sait bien, les outils et mécanismes n'ont pas toujours pris en compte les groupes vulnérables comme des parties prenantes à part entière pour plus de responsabilisation.

Le Groupe de Recherche-Action sur la Sécurité Humaine (GRASH) qui est une organisation de la société civile de droit burkinabè contribue dans la lutte contre l'extrémisme violent à travers la production des connaissances afin d'éclairer les décideurs. Il est à vocation nationale et sous-régionale, et se veut un cadre de recherche-action sur la sécurité humaine. Avec l'appui technique et financier du National Democratic Institute (NDI) et du National Endowment for Democracy (NED), il met en œuvre un « Projet de renforcement des contributions citoyennes aux politiques publiques de sécurité au Burkina et de collaboration des Organisations de la Société Civile du Burkina – Mali – Niger ».

Dans le cadre de ce projet, une analyse de la stratégie nationale de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Burkina Faso nous a été demandée afin de formuler des recommandations opérationnelles, notamment des recommandations portant sur sur l'inclusion des groupes marginalisés, tels que les femmes et les jeunes, dans l'approche et les initiatives définies dans la stratégie nationale.

Le présent rapport est structuré en en trois grandes parties après la présentation de l'approche méthodologique. Il présente en effet la SNPREV dans un premier temps et dans un second temps les éléments d'analyse avant d'aborder dans un troisième temps les recommandations.

Méthodologie et les limites de l'étude

– **Méthode**

La méthodologie est essentiellement qualitative et documentaire. Comme outils, nous avons eu recours aux entretiens semi-directifs avec des cadres du Ministère de l'Administration territoriale, autrefois porteurs du projet de rédaction de la SNPREV. Le choix de cette méthode et de cet outil est guidé par la nature de la commande et le temps imparti pour l'exécution de la mission. L'approche a été essentiellement basée sur l'analyse de contenu et les entretiens.

Puisque la nature de l'étude renvoie à un référentiel national qui est la SNPREV, nous avons concentré nos efforts et le temps imparti sur la jeune (2022) stratégie nationale dans l'espoir de dégager des orientations essentielles et stratégiques pour le GRASH.

De tout ce qui précède, nous avons pu formuler des recommandations pour la prise en compte des groupes vulnérables dans la SNPREV.

– **Les limites de l'étude et les efforts de mitigation**

Les limites objectives de l'étude sont essentiellement liées au temps imparti pour le travail.

Ces limites ont été comblées par notre connaissance du sujet et des acteurs qui ont conduit le processus de rédaction de la stratégie. Aussi, une démarche rigoureuse nous a permis de cerner globalement les insuffisances de mise en œuvre notamment au niveau de l'implication des groupes vulnérables (les PDI, les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap).

L'enjeu méthodologique était de relever en si peu de temps le défi d'une analyse pertinente de la SNPREV en mettant l'accent sur les enjeux d'une implication plus forte des groupes vulnérables pour des actions plus fortes et concrètes que pourrait mener le GRASH. Et c'est ce que nous avons essayé de faire.

I. Présentation de la stratégie nationale de prévention de radicalisation et de l'extrémisme violent au Burkina Faso

1. Contexte général

L'insécurité liée au terrorisme qui frappe le Burkina Faso depuis 2015, a atteint une gravité extrême courant 2021-2022. Dans le but de prévenir et de contenir les actes terroristes et de les enrayer, l'Etat Burkinabè a entrepris et mis en œuvre alors de nombreuses actions parmi lesquelles l'élaboration d'une stratégie nationale de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Burkina Faso.

2. La vision et les objectifs de la stratégie nationale

La vision de la SNPREV est de « *Construire d'ici à 2030, une nation burkinabè où l'unité, la solidarité, le patriotisme, l'intégrité, la tolérance, l'équité et la justice sont des valeurs partagées dans un environnement de paix, nourri par une croissance inclusive et partagée et une gouvernance vertueuse, participative et respectueuse des droits humains* ».

Les objectifs de la stratégie nationale

▪ Objectif global

La SNPREV a pour objectif global de promouvoir une nouvelle approche alternative de prévention de l'extrémisme violent axée sur le renforcement de la résilience des communautés et des institutions républicaines.

De façon spécifique, la SNPREV a pour objectifs :

- d'agir rapidement contre l'expansion de la radicalisation et de prévenir l'extrémisme violent qui menace les institutions démocratiques, et entrave toute réforme politique, économique ou culturelle ;
- de promouvoir une nouvelle approche alternative axée sur un développement économique inclusif, la démocratie, les droits humains, la primauté de la loi dans la prévention de la radicalisation et la bonne gouvernance.

▪ Impacts attendus de la stratégie

Les impacts attendus de la SNPREV sont :

- le renforcement de la cohésion sociale,
- un engagement fort de l'Etat dans la prise en charge de la PREV
- une répartition plus inclusive et égalitaire des fruits de la croissance et une meilleure prise en charge des besoins exprimés par les communautés à la base,
- une situation de paix partagée avec les pays voisins de la sous-région.

3. Éléments de la stratégie

La SNPREV prévoit cinq (05) axes stratégiques déclinés comme suit :

- Promotion d'une gouvernance transparente, inclusive et participative,
- Accroissement du capital social pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent,
- Promotion de l'institutionnalisation de la PREV et respect et protection des droits humains,
- Promotion des actions de résiliences pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent,
- Partenariats stratégiques.

II. Diagnostic de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

1. Forces et faiblesses de la stratégie

▪ Les forces de la SNPREV

Quand on lit la stratégie avec un regard porté sur les groupes vulnérables, on se réjouit de voir dans la partie diagnostic une belle part réservée aux femmes, jeunes, et PDI.

« Comme dans les autres pays du Sahel, le facteur critique pour une réelle prévention de la radicalisation demeure l'attention soutenue qui doit être accordée à l'éducation et aux jeunes (filles et garçons) pour atténuer de façon substantielle leur frustration et leur ressenti de l'injustice. Cette cible est exposée à la radicalisation et à l'extrémisme violent du fait du désespoir né de la pauvreté et du chômage. La stratégie met l'accent sur la jeunesse comme une des principales priorités du développement de la société ».¹

La volonté politique de trouver une solution au problème de l'extrémisme violent et la radicalisation est perçue dans le document de stratégie. En effet, après plusieurs années de tâtonnement avec souvent des changements de régimes politiques, le pays est quand même parvenu à adopter ce référentiel à dimension national pour encadrer et orienter l'action gouvernemental en matière de prévention de l'extrémisme violent.

L'autre force qui retient notre attention est le caractère inclusif de la démarche d'élaboration. Une large concertation a été faite à l'échelle régionale et a permis d'associer environ deux mille personnes.

Enfin, sans en épuiser, la clarté des indicateurs de performances comme :

- l'indice de perception de la paix et de la sécurité,
- l'indice de développement humains,
- l'indice de la pauvreté,
- le nombre d'emploi décents créés,
- le nombre de décès lié aux attaques terroristes,
- le taux de relèvement/réinsertion socioéconomique des PDI,
- le nombre de bénéficiaire du fonds d'assistance judiciaire,
- le niveau de perception du respect des droits humains,
- le taux d'évolution des conflits.

Constituent somme toute, une assise objective de la stratégie.

¹ Extrait de la SNPREV à la page 12 de la section *Cadres stratégique et opérationnel de la SNPREV*

▪ **Les faiblesses de la SNPREV**

Une des faiblesses de la stratégie pourrait être d'abord sa jeunesse. Elle n'a pas encore un an et donc ne peut pas se laisser apprécier pour le moment.

Mais les raisons qui ont fait que la formulation et l'adoption ont trainé, en dehors de l'instabilité politique, c'est bien le manque de financements. Les financements du plan d'action triennal glissant sont aujourd'hui timides. Les moyens de mise en œuvre se font rares et handicapent la concrétisation de la SNPREV.

Depuis que la **SNPREV** a été adoptée le 25 juillet 2022, les actions se sont butées à la question de l'inaccessibilité de certaines zones à fort défis sécuritaire.

L'autre problème qui a fragilisé la **SNPREV**, c'est bien entendu l'instabilité institutionnelle par les changements de régimes à travers des coups d'Etat successifs. Cet état de faits n'a pas favorisé une coordination au niveau national avec des opérations concrètes au niveau local. Elle a fait environ cinq ans avant d'être adoptée ! Aujourd'hui elle est portée par le Ministère en charge des affaires humanitaires.

Le chevauchement de plusieurs instruments de lutte contre l'extrémisme violent comme la stratégie nationale de la cohésion sociale ; la stratégie nationale de la réconciliation ; le pacte de vivre-ensemble ; la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et bien entendu la stratégie nationale de la prévention de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent.

L'absence d'un comité de pilotage fonctionnel pouvant créer une synergie d'ensemble favorable à la mobilisation des acteurs contre la montée de l'extrémisme violent et la radicalisation.

2. Analyser le niveau d'implication des femmes des jeunes et des PDI et les personnes vivant avec un handicap dans la stratégie nationale

L'analyse faite de la Stratégie nationale montre clairement que le niveau de prise en compte des personnes vulnérables est plutôt implicite. Aucun axe stratégique ne fait référence de façon explicite à cette réalité sociologique indispensable pour réussir la PREV. Les axes au nombre de cinq, rappelons-le, sont insuffisamment expressifs sur le rôle que devraient jouer les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec un handicap et dans une certaine mesure les personnes déplacées internes.

3. Analyse faite sur l'importance de l'implication et la prise en compte des groupes vulnérables dans la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

– L'importance d'impliquer les jeunes et les femmes

Le rôle des femmes et des jeunes est fondamental dans la prévention de l'extrémisme violent. On sait que la femme est mère, éducatrice et à ce titre elle peut influencer l'engagement des enfants, et des maris dans les Groupes armés terroristes (GAT). Elles sont, les femmes, souvent utilisées, puisque vulnérables et peu considérées, à de

salles besognes au compte des GAT. Elles servent de relais d'information, de restauratrices et assurent souvent la logistique pour les GAT

– **L'importance d'impliquer les PDI dans le contexte du Burkina Faso**

Nous pensons que l'approche vis-à-vis des PDI devrait évoluer si nous voulons des résultats tangibles en matière de PEV. Dans la stratégie, la perception est plutôt problématique comme l'indique ce paragraphe :

Ces déplacements massifs accentuent la pression sur le foncier. Cette situation génère des conflits locaux et constitue un terrain propice aux discours de l'extrémisme violent. En effet, la cohabitation entre déplacés et populations hôtes met en épreuve le vivre ensemble. Cette situation présente de nouveaux défis dont la stabilisation et la réinstallation des déplacés. Elle accroît également plusieurs facteurs de vulnérabilité aussi bien à l'endroit des déplacés que des hôtes dont les frustrations sociales, l'accès aux services sociaux de base et le chômage².

Les PDI sont aujourd'hui des cibles à part entière qui devraient intégrer les politiques de lutte ou de prévention de la radicalisation. Certaines en effet ont plus de sept ans sur de nouveaux terroirs et cet enclavement territorial et temporel font d'elles des acteurs pleins dans la problématique de la PEV.

– **L'importance d'impliquer les personnes vivant avec un handicap**

Les personnes vivant avec un handicap ne font pas systématiquement des plans des décideurs et acteurs de mise en œuvre des politiques en matière de PEV. La stigmatisation, l'exclusion ou la discrimination ne font pas assez de place à la clairvoyance et à la pertinence d'une synergie des acteurs quels qu'ils soient.

² Extrait de la page 38 de la section *La problématique des PDI*

III. Recommandation

1. Recommandations portant sur l'inclusion des femmes des jeunes des PDI, et les personnes vivant avec un handicap dans la stratégie nationale

Au bout de cette analyse de la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent, nous recommandons :

– Pour l'inclusion des femmes et des jeunes

Prendre suffisamment en compte les femmes et les jeunes du fait qu'ils sont une partie du problème et la totalité de la solution de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Pour ce faire, nous suggérons d'instaurer des actions de dialogue.

Nous pensons qu'un atelier national assorti de consultations par région pourrait se tenir avec les faïtières des jeunes et des femmes qui existent au niveau communal, départemental et régional. Cet atelier permettra aux acteurs d'identifier par eux-mêmes les actions idoines pour contrecarrer la radicalisation et l'extrémisme violent au Burkina Faso. Au bout de cet atelier on pourrait sortir un Plan d'action annuel ou triennal avec des actions bien précises et efficaces pour contrer le phénomène de la radicalisation.

Nous suggérons également qu'on peut organiser une réflexion au niveau sous-régional avec les groupes vulnérables des pays de la sous-région. Il ressort de plusieurs études que les jeunes et les femmes des pays comme le Niger, le Mali, le Burkina Faso et dans certaine mesure du nord Bénin et nord Togo, ont actuellement les mêmes préoccupations en matière de sécurité et de bien-être. De cette rencontre, on pourra sortir notamment un plan d'action qui met un point d'honneur sur la recherche de synergie.

Enfin, et sans en épuiser la liste, c'est de renforcer les capacités des groupes vulnérables pour qu'ils soient capables d'une part de prendre des initiatives et d'autre part influencer les politiques publiques en matière de Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso et dans la sous-région.

– Pour les personnes déplacées internes

Pour les personnes, déplacées, la stratégie en parle et prévoit des actions à cet effet. Mais au regard de la nature humanitaire de la question des PDI nous suggérons qu'il soit donné aux initiatives futures de ne plus considérer que la dimension humanitaire des PDI mais aussi et surtout leur contribution à stopper la radicalisation et l'extrémisme violent. En effet, il se construit un cycle vicieux dans la problématique des camps de PDI : des enfants et des jeunes se radicalisent du fait de l'infiltration, des conditions de vie dans ces camps et des relations tendues avec les populations d'accueil...

Nous suggérons donc une nouvelle approche des PDI qui serait plus orientée vers leur prise en considération (comme acteur et non seulement cible) dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

2. Pour les acteurs de la SNPREV

L'analyse de la Stratégie avec son plan d'action montre que dans les années à venir l'essentiel des actions est confié à aux institutions et secteurs ministériels. Il est donc nécessaire que les OSC se saisissent des questions essentielles de la prévention de l'extrémisme violent et ainsi prendre des initiatives.

L'histoire même de la rédaction de la SNPREV et le nomadisme institutionnel qui la caractérise depuis ces trois ans nous fait dire qu'il est indispensable aujourd'hui de stabiliser l'instrument pour ramener la sérénité et la synergie d'action.

On le sait, même si la SNPREV n'a pas fonctionné correctement depuis son adoption, la création d'un cadre de concertation entre acteurs pourrait améliorer non seulement la lutte contre l'extrémisme violent mais aussi la prise en compte des groupes vulnérables. Ce cadre va également être le lieu de partage d'expériences entre les structures étatiques et les OSC ou ONG œuvrant dans le champ de la PEV et la radicalisation au Burkina Faso

3. Actions possibles

Nous pensons, au regard du niveau de mise en œuvre de la SNPREV, que le GRASH pourrait entreprendre prioritairement les actions suivantes :

1. Susciter au plan national une rencontre entre acteurs de la PEV afin de créer une synergie d'action et aboutir à la création de clusters dans les régions à fort défi sécuritaire.
2. Encourager l'Etat burkinabè à une révision de la SNPREV pour prendre en compte le nouveau contexte et faire de la prise en compte des groupes vulnérables non plus des acteurs de seconde zone mais des porteurs de changement dans la lutte contre l'extrémisme violent.
3. Sensibiliser les jeunes et les femmes sur les questions de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent.
4. Eduquer les jeunes sur leur contribution à l'effort de paix par des actions pensées et mises en œuvre par eux-mêmes.
5. Encourager les actions touchant les jeunes et les femmes de l'espace Liptako-Gourma afin de partager les bonnes pratiques et créer une solidarité et l'union sacrée contre la montée de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Conclusion générale

La stratégie nationale de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Burkina Faso est un outil essentiel adopté en 2022 pour contrer l'avancée du phénomène. Elle présente quelques insuffisances dans l'approche à considérer dans la prise en compte des groupes vulnérables (notamment les femmes et les jeunes) et en particulier les PDI. Il convient donc aujourd'hui de prendre des actions centrées sur ces personnes vulnérables en faisant d'elles des acteurs principaux. Il revient d'insister sur la nécessité de créer des cadres de dialogue et de mise en synergie des actions fortes pour impliquerait les personnes vulnérables. Ces actions devraient responsabiliser les groupes vulnérables en amont et en aval sur ce qu'il convient de faire pour les prémunir de la radicalisation et le basculement vers l'extrémisme violent.

Bibliographie

- MATDS, Stratégie nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent, 2022.
- TDR de la présente consultation